

et les mesures de collaboration soient suffisantes. En examinant ce rapport complexe et le rôle approprié des mesures à l'échelle aussi bien internationale que nationale, il convient de se rappeler les points importants soulevés dans ce document, à savoir que :

- À compter du XXI^e siècle, la sécurité nationale passera par la sécurité mondiale, laquelle dépend, en partie seulement, de la puissance militaire. Le stress environnemental n'est qu'un des nombreux facteurs (politiques, économiques et sociaux) de conflit et d'instabilité sociale. Il est difficile d'établir un lien entre une cause particulière et un résultat précis.
- Néanmoins, le stress environnemental (comme la disette d'eau et de vivres) peut dans certains cas contribuer à la violence, internationale ou intraétatique, mais qui, selon les faits dont nous disposons à l'heure actuelle, serait plutôt intraétatique.
- Le rythme des progrès technologiques et la dissémination de l'innovation sont une variable importante. La conséquence, bien que simpliste, d'un niveau élevé de progrès technologique est la réduction du stress environnemental et, partant, de la pression susceptible d'aboutir à un conflit de nature environnementale. Un autre facteur de taille est la capacité d'évoluer des institutions.
- L'histoire fournit de nombreux exemples de conflits interétatiques, suscités notamment par la pénurie de ressources non renouvelables. Le stress environnemental, comme la dégradation du patrimoine commun, constituent de nouveaux défis.
- Le type de stress environnemental, local ou mondial, influencerait sur la nature du conflit potentiel. Il faudra disposer de mécanismes nationaux et multilatéraux pour identifier les coupables, évaluer les dégâts et mettre au point des moyens pacifiques de les réparer. Les approches multilatérales seraient les plus durables, mais aussi les plus difficiles à réaliser.
- Il faut procéder à une évaluation réaliste de la crainte qu'une dégradation environnementale provoque un exode des populations des pays en développement. Ces émigrants, dont un grand nombre se tournerait vers les pays industrialisés, seraient surtout des émigrants économiques ou des réfugiés et non des personnes cherchant à fuir un environnement qui se dégrade.